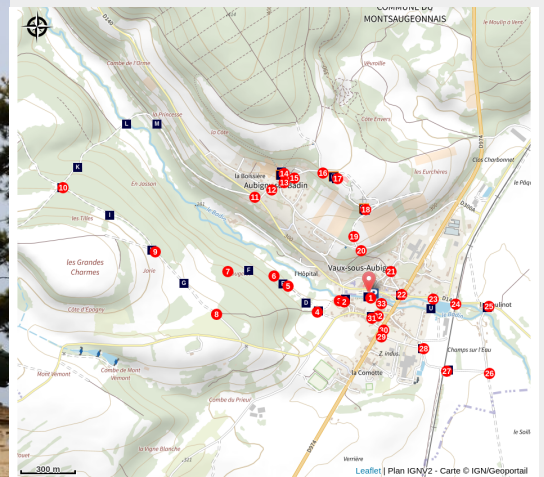


Aventure Montsaugeonnaise

Auberive - Le Montsaugeonnais



Abbaye d'Aubigny en automne (Parc national de forêts)



Bienvenue dans l'Aventure Montsaugeonnaise !

Ce sentier est conçu pour les petits et grands explorateurs en quête d'aventure. Entre village, vallon, rivière, prairie et forêt, partez avec Dame Brindille à la recherche d'un coffre légendaire qui a disparu.

Cette chasse au trésor réalisable en autonomie, pédagogique et ludique, vous emmène à travers une commune adhérente du Parc national de forêts pour découvrir les différentes merveilles du paisible pays du Montsaugeonnais. Sous forme d'une boucle d'environ 7,5km, ce sentier permet de découvrir un héritage historique impressionnant et un patrimoine naturel remarquable.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h 30

Longueur : 7.6 km

Dénivelé positif : 356 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Itinéraire

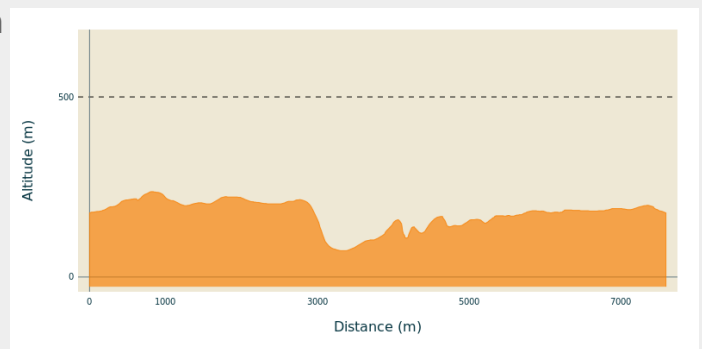
Départ : Place du marché - rue de Verdun
- Montsaugeonnais

Arrivée : Place du marché - rue de
Verdun - Montsaugeonnais

Balisage :  Balisage bleu et jaune

Communes : 1. Le Montsaugeonnais

Profil altimétrique



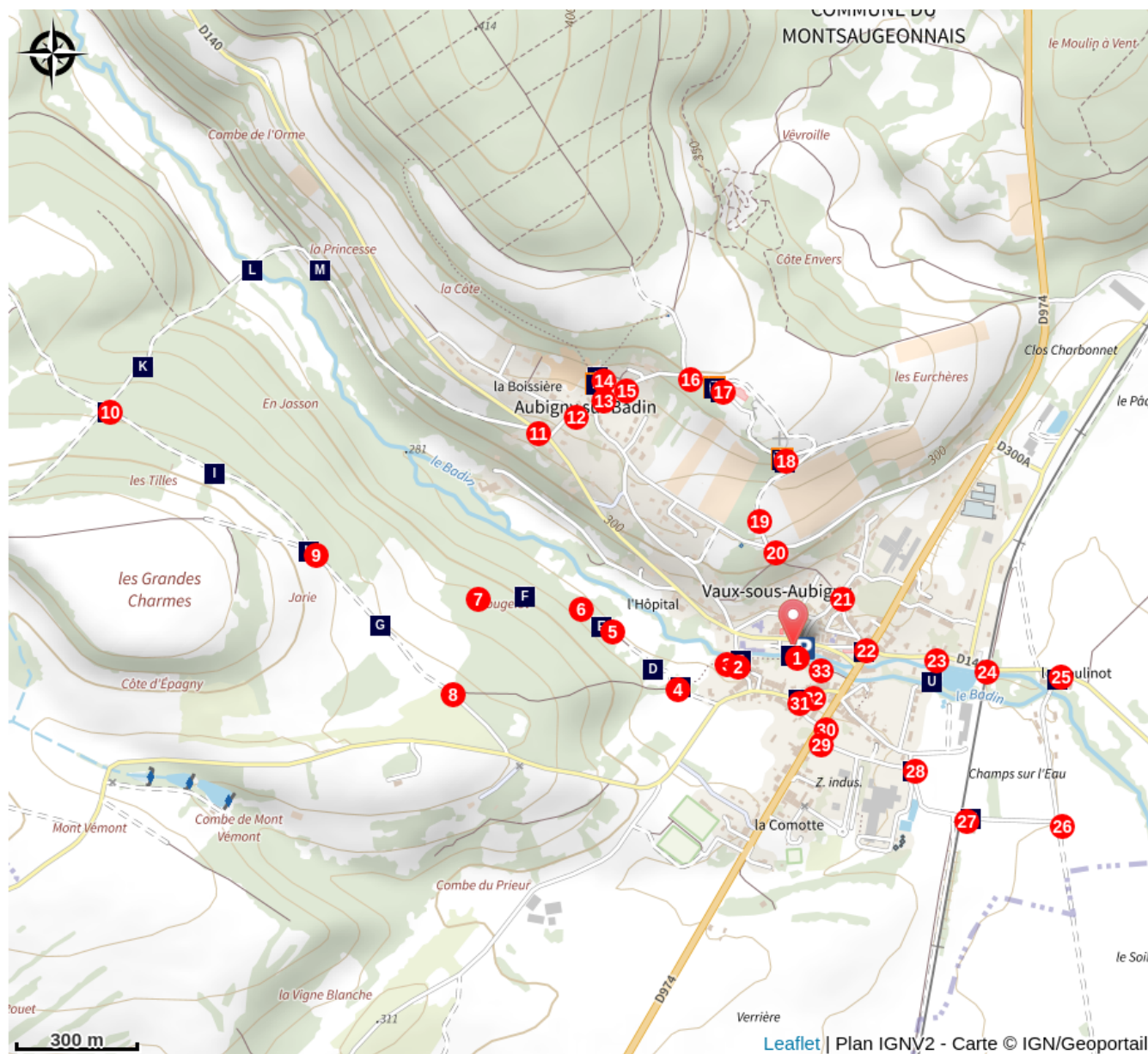
Altitude min 73 m Altitude max 237 m








Ces éléments donnent des informations directionnelles sur l'itinéraire prévu, mais ils peuvent compléter le livret "Aventure Montsaugeonnaise" à télécharger ou mis à disposition au point de départ du sentier.








1. Depuis le point de départ, emprunter le pont qui traverse la rivière, puis tourner à droite et marcher 150m le long de la Promenade des Mais.
2. Arrivé à l'intersection près du second pont routier, traverser la rue du lavoir.
3. Après avoir découvert le lavoir de Vaux, continuer sur 50m sur cette ruelle puis tourne à gauche. Emprunter ensuite un chemin qui monte et qui longe la maison du n°3 rue du lavoir. Continuer sur 150m.
4. Passé le bosquet, tourner à droite et emprunter le chemin de l'Echenaut. Emprunter ce chemin sur 250m jusqu'à atteindre le site du lavoir de l'Echenaut.
5. Site de l'Echenaut visité, poursuivre le sentier dans la forêt communale de Vaux et marcher tout droit sur 150m.
6. Toujours en forêt, prendre le chemin légèrement à droite, qui monte un peu et continuer sur 200m.
7. Continuer à monter la côte sur 250m, en longeant la bordure d'un champ agricole.
8. Arrivé au chemin caillouteux (appelé voie de France), tourner à droite et marcher tout droit sur 500m.
9. Emprunter le chemin à droite et rester sur la voie de France sur 650m.
10. Au croisement près des ruches, tourner à droite et rester sur le chemin caillouteux sur 1,5km
11. A la fin de ce chemin, traverser la rue de Verdun puis se diriger sur la rue de l'Abbaye, en direction du lavoir et de l'Abbaye d'Aubigny.
12. Continuer tout droit sur la rue montante de l'Abbaye sur encore 50m
13. Tourner à gauche, juste avant la bâtisse n°11 de la rue de l'Abbaye. Emprunter la ruelle montante du lavoir d'Aubigny sur 50m
14. Lavoir visité, poursuivre sur le chemin herbé qui fait face à la porte d'entrée du lavoir d'Aubigny. Marcher sur ce chemin herbé sur 50m.
15. Tourner ensuite à droite, puis à gauche pour retrouver la rue de l'Abbaye et commencer la montée (300m jusqu'à l'Abbaye d'Aubigny)
16. Au croisement, continuer rue de l'Abbaye
17. Longer l'Abbaye, puis le cimetière sur 250m. Ne pas hésiter à faire une pause sur les tables de pique-nique pour admirer la vue sur les vignes.

18. En contrebas du cimetière : passer à côté de la barrière, puis descendre jusqu'au point de vue avec un panorama. Descendre ensuite sur le chemin à droite pour longer les vignes sur le côté gauche (200m).
19. Au croisement de la croix de chemin : prendre le chemin sur la gauche sur une distance de 50m.
20. Traverser la rue des vignes prudemment. Poursuivre votre descente en empruntant la rue herbée interdite aux véhicules motorisés. La descente vers le village se fait sur 200m jusqu'à atteindre la rue de la Tour.
21. Traverser la rue de la Tour, puis emprunter la rue du Four Banal jusqu'à l'église du village, c'est à dire sur 150m.
22. Se diriger prudemment vers la route départementale 974. Traverser la sur le passage piéton à proximité. Puis emprunter la rue de la gare de Vaux-sous-Aubigny sur 150m.
23. En face du n°11 rue de la gare de Vaux-sous-Aubigny, tourner à droite en direction de l'étang. Faire ensuite le tour de cet étang.
24. En revenant sur la rue de la gare, tourner à droite pour passer sous le pont ferroviaire. Regarder attentivement avant d'emprunter cette direction, puis longer la route sur 200m prudemment.
25. Tourner sur la droite pour emprunter la voie romaine. Emprunter le pont, puis marcher tout droit sur 400m.
26. Arrivé au carrefour, prendre à droite sur la rue du Caron, continuer sur 300m.
27. Prudence ! Traverser la voie ferrée avec attention. Marcher encore sur 200m sur la rue Caron.
28. Tourner à gauche pour prendre le chemin du Champ Mollion et contourner la fromagerie Germain. Poursuivre tout droit sur 250m en direction de la route départementale.
29. Tourner à droite, et longer la RD974 sur quelques mètres.
30. Prendre le passage piéton en face de la boulangerie pour traverser la RD974 et emprunter la rue des soupirs sur 100m.
31. Tourner à droite en passant devant la maison d'enfance de Charles Dadant (privé) au n°8 de la rue des Maizières.
32. Repérer ensuite sur votre gauche un petit passage étroit après cette maison. Emprunter le jusqu'à la fin.
33. Tourner alors à gauche pour revenir sur la Promenade des Mais, puis réemprunter le pont du point de départ pour terminer la boucle.

Sur votre chemin...



-  Un peu d'histoire (A)
-  Immersion dans le Parc national de forêts (C)
-  Un chevelu dans l'ATE (E)
-  Petit tour d'horizon (G)
-  Une faune forestière typique de la région (I)
-  Les dendro-microhabitats : c'est quoi ? (K)
-  Les haies champêtrées : trésor discret mais utile (M)

-  Le Badin et son lavoir (B)
-  Patrimoine vernaculaire à la croisée des chemins (D)
-  L'héritage des vergers et des murets forestiers (F)
-  Les beaux arbres du Parc national de forêts (H)
-  Les pollinisateurs : les ailes de la vie (J)
-  La faille de Chassigny et la « belle » du Parc national (L)
-  Lavoir d'Aubigny (N)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Infos pratiques :

- Avant le départ : il est possible de passer à la mairie de Vaux-sous-Aubigny pour prendre la clef de l'Abbaye d'Aubigny (réservation la veille, et hors week-end au 03.25.88.32.23), et pouvoir la visiter en autonomie ou avec un référant selon les disponibilités.
- Attention ! En période d'ouverture de la chasse (généralement entre octobre et février) des consignes de prudences sont à appliquer. A Vaux, c'est toujours le dimanche matin. Pour plus d'informations : rendez-vous sur le [site internet de la fédération nationale des chasseurs](#).
- Une dégradation sur le sentier ? Il n'y a plus de livret dans la boîte aux lettres ? Préviens nous au : 03 25 31 62 35 ou par mail à eedd@forets-parcnational.fr



Matériel

Chaussures de marche adapté ou baskets + stylo ou crayon de papier pour remplir le livret imprimé (format livret en .pdf).

Comment venir ?

Transports

En bus : Depuis le 1er janvier 2024, des cars TER Fluo circulent entre Langres et Is-sur-Tille (avec un arrêt à Vaux-sous-Aubigny) afin de profiter facilement de la correspondance en TER vers Dijon. Avec 4 allers/retours en semaine et 2 les samedis sur la ligne. [Plus d'informations ici](#).

L'arrêt de bus se trouve au centre du village (entre l'église et le bureau de tabac), le long de la RD974.

Accès routier

En voiture :

- Depuis Langres, prendre la RD974 (en direction de Dijon). En arrivant au panneau d'entrée du village de Vaux-s/-Aubigny, faites 300m tout droit,

puis tourner à droite sur rue de l'Eglise. Continuer tout droit sur 150m en direction d'Esnoms au Val. Le parking se trouvera à votre gauche.

- Depuis Dijon, prendre la sortie Nord de la rocade direction Chaumont/Langres. Poursuivre sur la RD974 direction Langres. En arrivant au panneau d'entrée du village de Vaux-s/-Aubigny, faites 550m tout droit, puis tourner à gauche sur la place de l'Eglise en direction d'Esnoms-au-Val, puis continuer rue de Verdun sur 100m. Le parking se trouvera à votre gauche.

Parking conseillé

Place du marché - rue de Verdun

Accessibilité

Recommandations

Ce circuit est possible en joëlette - non fourni

Sur votre chemin...



Un peu d'histoire (A)

L'histoire du Montsaugeonnais est très riche, grâce à sa position géographique au carrefour d'itinéraires majeurs et à son patrimoine viticole. Le secteur est fréquenté depuis la Préhistoire. Il s'agit même de la plus ancienne présence humaine identifiée en Haute-Marne (une station de taille d'outils sur galets y a été identifiée). Deux tumuli (des sépultures) ont été découverts et apportent la preuve d'une présence plus tardive : à l'âge de Bronze ou du Fer (-1500 à 0 avant notre ère). À l'époque gallo-romaine, le territoire est traversé par une importante voie de circulation reliant Lyon à Trêves et passant par Langres, capitale du peuple des Lingons. On dit même que les légions de César auraient combattu des gaulois dans ce secteur peu avant la bataille d'Alésia (-52 av. notre ère).

Au Moyen Âge, le bourg de Montsaugeon se distingue : la butte est couronnée d'un château (malheureusement disparu aujourd'hui), siège d'une seigneurie laïque puis ecclésiastique. Au 14^{ème} siècle les évêques de Langres en sont les seuls maîtres ; le Montsaugeonnais est alors le cœur d'un comté, rayonnant sur un territoire assez vaste. Bien plus tard, l'époque moderne n'épargne pas le Montsaugeonnais : à la fin du 16^{ème} siècle, les guerres de religion entraînent le démantèlement du château. Mais le dynamisme économique demeure : le commerce du sel et du vin assure une relative prospérité dans les foires locales. La culture de la vigne perdure jusqu'au 19^{ème} siècle puis, après les ravages du phylloxéra, la vigne réapparaît à la fin du 20^{ème} siècle avec la production du Muid Montsaugeonnais. Autrefois scindé en 3 communes distinctes (Prauthoy, Vaux-sous-Aubigny et Montsaugeon), le Montsaugeonnais les rassemble depuis 2016 et devient en 2019 une commune adhérente du Parc national de forêts. Le Montsaugeonnais s'illustre notamment par son patrimoine bâti, en témoigne sa labellisation Petite Cité de Caractère ®.



Le Badin et son lavoir (B)

Un lavoir est un édifice comportant un bassin alimenté par l'eau d'une source ou d'une rivière et aménagé pour autrefois laver et rincer le linge. C'est surtout à partir de la fin du 19^{ème} siècle que les lavoirs se multiplient dans les villages français. Pratique, ils ont aussi eu une utilité sociale en devenant un lieu propice à la parole des femmes entre elles. Ce lavoir restauré en partie est un exemple de patrimoine vernaculaire à conserver, préserver et mettre en valeur. Situé au pied du village et le long du Badin, il est remarquable de par son architecture et sa fontaine. Vaux-sous-Aubigny est un village très lié à l'eau. Le nom de «Vaux» renvoie aux vallées ou aux bassins fluviaux, tandis qu'« Aubigny » se réfère à l'ancien village voisin d'Aubigny-sur-Badin auquel il fut longtemps lié. Géographiquement, la commune est comprise dans le bassin versant de la Saône au sein du bassin Rhône-Méditerranée-Corse. Le Badin (17 km) prend sa source au coeur du Plateau de Langres dans la commune du Val-d'Esnois et se jette dans la Vingeanne à Cusey.

Sur son parcours, le Badin passe par de nombreux moulins, tels que le Moulin-aux-Moines ou encore le Moulinot à Vaux, accompagnés d'aménagements comme des retenues d'eaux ou des biefs. Les moulins témoignent d'un usage important des cours d'eau à des fins agricoles, artisanales et industrielles. Même si leur usage a largement diminué dès la seconde moitié du 19^{ème} siècle, les moulins avaient plusieurs activités : extraction de l'huile, fabrication de papier, production de farine en moulant des céréales et des graines.

Crédit photo : Parc national de forêts



Immersion dans le Parc national de forêts (C)

Le Parc national de forêts est le plus récent des parcs nationaux français (créé en 2019). Dédié à la protection des forêts feuillus de plaines, le Parc national est un territoire d'exception aux enjeux patrimoniaux majeurs, tant naturels, culturels que paysagers. Situé à cheval sur la Côte d'Or et la Haute-Marne, il se compose d'une large zone réglementée appelée le Cœur et d'une Aire d'adhésion rassemblant 100 communes.

Au nord du Parc national de forêts se trouve un lieu de protection unique : la Réserve intégrale forestière d'Arc-Châteauvillain. Cet espace couvre une superficie de 3087 hectares, ce qui en fait la plus vaste Réserve intégrale de France. Elle est dédiée à la libre évolution de la nature et à la recherche scientifique face aux enjeux de réchauffement climatique.

Crédit photo : Parc national de forêts



Patrimoine vernaculaire à la croisée des chemins (D)

Cette croix de chemin se situe le long du chemin surnommé « Echenaut » (originaire du mot chenal, un mot lié à l'eau). À l'origine, ces croix de chemins (ou croix de carrefour) quadrillaient le territoire et étaient des rappels pour la population. Dorénavant, ils font partie du patrimoine vernaculaire (local et traditionnel). Témoins de la religiosité des populations, les croix de chemin sont des croix monumentales peuvent avoir différentes origines : érigées à l'occasion d'une mission pastorale, lieu de pèlerinage, don de notable à la communauté... Là encore, c'est un témoin de la religiosité des populations. Ces marqueurs du patrimoine rural rappellent des activités anciennes tout autant qu'une spiritualité ancrée dans le paysage. Aussi les croix de chemins se positionnent très souvent à proximité d'un arbre et sont donc intimement liées à la nature. Le concept d'associer une croix de chemin à un arbre remarquable ou un groupe d'arbre est une pratique ancienne en milieu rural français. C'est une manière d'utiliser l'arbre pour mettre en valeur la croix et vice-versa.

Attention, il ne faut pas confondre croix de chemin et calvaire. Le calvaire est un groupe sculpté qui est censé rappeler la crucifixion de Jésus-Christ.

Crédit photo : Parc national de forêts



Un chevelu dans l'ATE (E)

Le sigle ATE signifie Aire terrestre éducative. C'est une zone de taille réduite (prairie, friche, zone humide, forêt, rivière...) qui devient le support d'un projet pédagogique de connaissance et de préservation de l'environnement pour des élèves du CE2 au lycée. Accompagnés de leur enseignant.e et d'un.e référent.e du Parc national de forêts, les élèves ont des temps dédiés à la gestion de leur ATE, via des ateliers et des travaux en groupe. Ce coin de verdure est donc géré de manière participative et écocitoyenne par les élèves qui prennent plaisir à faire classe hors les murs.

L'ATE de Vaux est traversée par plusieurs micro-ruisseaux qui forment un ensemble appelé : le chevelu qui se jette dans le Badin, en contrebas de la vallée. Ce lieu remarquable permet d'admirer la plus grosse source de Vaux-sous-Aubigny. Elle sort au pied d'imposantes roches calcaires tapissées de mousses pour alimenter un ancien captage d'eau, puis un lavoir d'environ 10 mètres de long : appelé lavoir de l'Echenaut.

Crédit photo : Parc national de forêts



L'héritage des vergers et des murets forestiers (F)

Nous voici au centre de la forêt communale de Vaux. Nous pouvons observer ici des rangées de murets en pierre recouverts de mousse et d'autres végétaux. Un muret de pierre sèche est constitué d'un amas de pierres naturelles locales, de tailles et formes différentes, agencées sans aucun mortier, ni liant, ni terre. Ceci crée des petits espaces vides, des cavités et des interstices pour accueillir une grande diversité d'espèces végétales et animales. Très stables, ils peuvent même parfois avoir une fonction de soutènement de terrasses, de terrains en pente et de chemins. C'est aussi un attrait paysagé apporté au lieu. On peut en trouver un peu partout sur le territoire du Parc national de forêts ce qui en fait une spécificité paysagère remarquable. Ici, ces murets correspondent à l'emplacement de différentes délimitations de parcelles anciennement exploitées pour la vigne ou des vergers. Mais avec la prolifération du phylloxera (insecte originaire de l'Est des États-Unis) vers la fin du 19^{ème} siècle, la vigne européenne se voit ravagée et une baisse de production de vin en découle. Selon les archives départementales de la Haute Marne, le phylloxera a atteint le village de Vaux-sous-Aubigny en 1887. À cette période, le Montsaigeonnais est dit « phylloxéré » et perd progressivement tous ses vignobles en les laissant à l'abandon ou en modifiant le type de culture sur ses terres (ex : houblon). Aujourd'hui la nature forestière du lieu a repris ses droits, il ne reste que les traces de ces murets ainsi qu'une petite cabane de vigneron encore bien conservée et fréquemment utilisée par les enfants du village pour y jouer.

Ces murets en pierre sèche constituent de véritables écosystèmes. Avec le temps, le ruissellement de l'eau de pluie entraîne l'accumulation de matière organique entre les pierres, permettant aux plantes de fixer leurs racines. Selon l'humidité du muret et son exposition au soleil, se développent des espèces rupestres (adaptées aux parois rocheuses avec peu de terre et peu d'eau). Les lichens, mousses et fougères y poussent à profusion. Cet ensemble minéral et végétal offre des zones de refuge ou d'alimentation pour la faune sauvage : petits mammifères, oiseaux, reptiles, insectes...

Crédit photo : Parc national de forêts



Petit tour d'horizon (G)

En se positionnant près de la souche et face à l'abbaye de l'autre côté du vallon, vous voici sur un point de vue large et ouvert, qui invite à faire une lecture du paysage.

Observer le paysage est un éveil des sens. Respirez et prenez le temps d'apprécier l'esprit des lieux :

- Par l'odorat : on peut sentir des embruns qui diffèrent selon la saison (odeur des vignes, des fleurs, des champs cultivés, un feu de cheminée...).
- Par le toucher : comprendre la nature du sol (terre, gravier) et ressentir la chaleur ou l'humidité du lieu.
- Par l'ouïe : peut-être entendrez vous un bruit de tracteur labourant le champ, des pas sur le chemin caillouteux, des enfants murmurer, le son des oiseaux chantants ou même du vent ?
- Par la vue : vous pourrez observer quelques éléments du paysage qui retiennent l'attention : comme les jeux de lumières, les contrastes et les couleurs, les courbes du paysage...

Au 1er plan, on retrouve un champ agricole légèrement en pente, entouré d'une forêt descendant vers le bas se vallon. La frontière entre le 1er plan et le 2nd plan s'illustre par la canopée forestière dominante, apportant une dominance de vert, nuancé selon l'exposition des arbres au soleil. Les forêts se sont progressivement installées sur les pentes car le terrain est trop escarpé pour permettre le passage d'engins agricoles. Légèrement derrière cette canopée, on peut repérer quelques groupements de maisons (avec des toits rouges et des façades majoritairement en pierres calcaires) correspondant au village d'Aubigny-sur-Badin, accompagné de l'abbaye d'Aubigny. Historiquement, les villages (et les abbayes) avaient besoin de ressources locales pour subvenir aux besoins de la population. Il fallait donc avoir à proximité du bois et de l'eau et en même temps se méfier des risques d'inondation, ce qui peut expliquer l'implantation des édifices. En contrebas du village, plusieurs vignes se dissimulent à travers la végétation. À l'arrière-plan (au niveau de l'horizon), on peut identifier les courbes du paysage marquées par des pentes douces, comprenant des parcelles agricoles ou des petits massifs forestiers, caractéristiques du Plateau de Langres.

Crédit photo : Parc national de forêts



Les beaux arbres du Parc national de forêts (H)

Les magnifiques forêts du Parc national présentent une très grande diversité d'essences d'arbres feuillus. On retrouve ainsi jusqu'à 15 espèces d'arbres à l'hectare, contre 5 en moyenne à l'échelle nationale. Les espèces les plus représentées sont le hêtre et le chêne. D'ailleurs ces forêts sont très anciennes. 80% d'entre elles sont en place depuis plus de 2 siècles !

Les arbres sont essentiels pour notre survie. Source de dioxygène (O₂) et stockant du dioxyde de carbone (CO₂), ce sont, avec les océans, un des poumons de notre planète. Leur cycle de vie, appelé le cycle de l'arbre, s'articule en différentes phases. La première phase est celle de la germination. Tombée de l'arbre, la graine est transportée par le vent, un insecte ou un oiseau, puis elle s'implante progressivement dans la terre. Elle entame alors un processus de croissance qui peut prendre 10 à 80 ans selon les espèces. Les bourgeons se forment à chaque printemps, les branches et les racines s'allongent. La maturité écologique d'un arbre est estimée en moyenne entre 50 et 400 ans (force, durabilité, stabilité). Lorsque la sève n'atteint plus la cime, les branches commencent à sécher et l'arbre meurt peu à peu en restant debout (période de sénescence).

Quand les arbres vieillissent, le bois mort crée des habitats précieux pour de nombreuses espèces comme des champignons, des oiseaux, des insectes et des lichens. Laisser du bois mort en forêt est donc important pour la biodiversité. À mesure qu'il vieillit et tombe, le bois se décompose lentement, enrichissant le sol. Ce processus aide à la régénération des futurs arbres car le sol devient plus fertile.

Crédit photo : Parc national de forêts



Une faune forestière typique de la région (I)

La forêt abrite un impressionnant florilège de mammifères. On retrouve par exemple les grands ongulés (cerf élaphe, chevreuil, sanglier), les mustélidés (blaireau, martre, belettes) et d'autres espèces emblématiques comme le renard roux, le chat forestier, l'écureuil roux, le hérisson, le lièvre, les chauves-souris (toutes protégées en France)...

De nombreux oiseaux sont typiques des forêts anciennes du Parc national comme le geai des chênes, les sittelles torchepot, les pics ou encore l'emblème du Parc national de forêts : la Cigogne noire, particulièrement menacée et en danger d'extinction. Dans le Parc national de forêts, des actions concrètes de connaissance et de préservation - comme le bagage, la protection des zones de nidification, la restauration des milieux naturels... - permettent de mieux protéger cet oiseau rare.

Les amphibiens et les reptiles sont également bien représentés tels que la salamandre tachetée, les tritons, la vipère ou encore le sonneur à ventre jaune avec ses yeux en forme de cœur (une espèce menacée et classée « vulnérable » sur la liste rouge des amphibiens de France métropolitaine). Les insectes forestiers sont innombrables ! Parmi eux citons le Damier du frêne, les abeilles sauvages, les sauterelles, classé en danger d'extinction en France. Une grande partie des derniers sites où sa présence est connue se trouve sur le territoire du Parc national de forêts, qui a de fait une grande responsabilité quant à sa conservation. La richesse de la forêt se retrouve aussi dans le sol avec une multitude d'espèces qui décomposent la matière tels que les coléoptères (comme la lucane cerf-volant) ou les gastéropodes (escargots)...

Crédit photo : ©David Meier



Les pollinisateurs : les ailes de la vie (J)

D'après le Muséum national d'Histoire naturelle :

« Les insectes contribuent à 90% de la reproduction des plantes à fleurs ». Cette grande famille regroupe presque la totalité de la biodiversité des plantes terrestres et est donc indispensable à notre survie. En France, le pollinisateur le plus connu est l'abeille mais c'est aussi le cas de très nombreux autres insectes. Malheureusement, de nos jours la population d'insectes pollinisateurs décline fortement, notamment du fait de différentes menaces telles que la fragmentation ou la destruction des milieux, la pollution lumineuse, la pollution de l'eau et de l'air, de l'utilisation de produits phytosanitaires (chimiques) pour l'agriculture ou dans les jardins, le changement climatique, ou encore de l'arrivée d'espèces invasives et exotiques.

Pour faire face à ces menaces, il existe des solutions faciles à appliquer dans nos jardins : éviter les insecticides, utiliser des semences locales, planter des fleurs mellifères, créer une diversité d'habitats convenants aussi aux abeilles sauvages (souvent solitaires et oubliées)... Soutenir une « agriculture écologique » (agroécologie) est une solution proposée et accompagnée par le Parc national de forêts, en incitant par exemple les exploitants à créer des prairies permanentes ou des couverts favorables aux insectes.

Avant d'arriver au prochain croisement, vous pourrez observer sur votre gauche un îlot de plusieurs ruches colorées. Ces ruches appartiennent à l'association Apis Sapiens (abeille sage, en latin) qui propose une découverte de l'apiculture à travers des interventions pédagogiques autour de Vaux-sous-Aubigny : le village de naissance de Charles Dadant (inventeur de la ruche Dadant). En été, l'association anime depuis plusieurs années le Fiest'Abeille et propose des animations autour de ces sentinelles de la biodiversité. Ces interventions permettent de prendre conscience de l'importance des pollinisateurs.

Pour l'anecdote : le chemin que vous venez de traverser pourrait secrètement abriter quelques truffes, ainsi que du muguet récoltable (raisonnablement et sans but commercial) entre avril et juin. Cette plante vivace est une plante mellifère qui attire les abeilles et les papillons, contribuant à la biodiversité.

Crédit photo : Parc national de forêts



Les dendro-microhabitats : c'est quoi ? (K)

En descendant dans le vallon on peut découvrir différentes traces de couleurs et des numéros sur les arbres. Les numéros servent généralement à délimiter les parcelles, tandis que les traces de couleur donnent des indications sur l'arbre et son exploitation. Ceux qui nous intéressent le plus ici, ce sont les arbres avec les triangles bleus : les arbres « bio ». Ces arbres à haute valeur écologique peuvent offrir sur le long terme un habitat à de nombreuses espèces. On dit qu'un arbre bio présente de nombreux dendro-microhabitats : il s'agit d'un ensemble de structures de petites tailles qui constituent un lieu de vie pour la faune et la flore (cavités, écorces décollées, lianes, sève, blessures, excroissances, champignons...) qui sont autant de gîtes, de zone d'alimentation ou de supports pour la biodiversité. Plus un arbre est âgé, plus ces habitats se développent. Aussi surnommés arbres habitats, ces arbres ne seront pas coupés et dépériront naturellement.

Selon l'Office national des forêts (ONF), même mort, l'arbre continue à accueillir la vie : 25 % de la biodiversité forestière se trouve dans le bois mort ou dépérissant ! Dans les forêts domaniales du Cœur du Parc national de forêts, les techniciens de l'ONF identifient 8 arbres bio par hectare. C'est 5 de plus que la moyenne nationale.

Crédit photo : Parc national de forêts



La faille de Chassigny et la « belle » du Parc national (L)

Depuis la haute vallée du Badin, entre ses sources et jusqu'à la fin du Val d'Esnoms au Nord-Ouest du Montsaugeonnais, la rivière traverse une cuvette cultivée avec quelques pâturages avant d'arriver à la faille géologique de Chassigny, percée par le cours d'eau du Badin et créant ensuite une vallée karstique dans laquelle vous vous situez actuellement.

Les rivières du Parc national de forêts sont composées de milieux riches en biodiversité. La rivière du Badin ne fait pas exception. Les espèces y réalisent tout ou partie de leur cycle de vie :

- la flore des cours d'eau est constituée d'espèces hydrophytes (plantes aquatiques, phytoplanctons), d'espèces hélophytes (à moitié dans l'eau : roseaux et joncs) et d'espèces de la ripisylve (végétations des berges : saules, frênes, arbustes).
- la faune des cours d'eau est constituée d'invertébrés benthiques (qui vivent au fond du lit) tout comme des insectes (larves de libellules), des crustacés (gammare, écrevisses à pied blanc) ou des mollusques aquatiques (escargots, bivalves, sangsues). On peut bien sûr retrouver aussi des poissons (truites fario, chabots), des amphibiens, des reptiles et enfin des oiseaux qui s'alimentent des espèces précitées ou qui nichent dans les berges (canards, hérons, cincles plongeurs, martins pêcheurs, cigognes noires).

Déjà observée au Montsaugeonnais, la Cigogne noire est rare et protégée. Cet oiseau migrateur peut parcourir plusieurs milliers de kilomètres pour rejoindre l'Afrique pour l'hiver, et revient sur notre territoire au printemps. L'animal se nourrit principalement d'amphibiens, d'insectes, mais aussi de poissons dans des zones humides, et il adore nicher dans les vieux arbres du Parc national de forêts. La cigogne noire est farouche et très sensible au dérangement, d'autant plus en période de reproduction et de couvaison (mars à mai). Une simple visite à proximité de son nid peut provoquer son abandon. Merci de garder vos distances et de respecter leur quiétude pour continuer à préserver leur population. La LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux), l'ONF, l'ACETAM et le Parc national de forêts veillent à limiter les menaces, à sa quiétude et l'étudient pour comprendre son comportement (programme national cigogne noire).

Crédit photo : Parc national de forêts



Les haies champêtres : trésor discret mais utile (M)

Vous voici sur un chemin longé par un muret. A gauche, il soutient des prairies pentues et sur sa droite vous pouvez admirer une vue sur le vallon du Badin, parsemé de haies forestières et de prairies agricoles. C'est un exemple d'équilibre agrosylvopastoral (organisation équilibrée entre la production agricole, pastorale et forestière).

Les parcelles généralement étroites et allongées sont souvent bordées par des fossés profonds, des haies ou comme ici un muret de pierre sèche. Aujourd'hui, les murets de pierres sèches disparaissent peu à peu du paysage : détruits pour cause de remembrement ou remplacés par des solutions moins coûteuses (barbelés, murs de parpaings ou de briques). Ces solutions sont presque totalement stériles pour la biodiversité et l'intérêt écologique des murets en pierre sèche n'est pas compensé. Les conserver est une véritable action en faveur de la biodiversité !

La haie champêtre, quant à elle, apporte beaucoup de services : stockage de carbone, filtration et rétention de l'eau, limitation de l'érosion, brise vent et protection du bétail... Elle a également un intérêt écologique majeur en assurant une connexion entre les différents milieux de vie des espèces. Ce corridor écologique relie ces milieux pour aider les espèces à se reposer, se cacher, habiter, rencontrer d'autres espèces ou individus, voir même de chasser, s'y reproduire ou élever les jeunes. La haie champêtre est donc utile pour tout ou partie de leurs cycles de vie. Pour les oiseaux par exemple, ces haies servent de perchoir afin d'avoir un point de vue sur leurs zones de chasse. Pour les chauves-souris, les haies forestières sont indispensables : grâce aux haies, leur sonar a une plus grande efficacité pour chasser et détecter les mouvements des proies, qu'en milieu ouvert (c'est-à-dire sans obstacle) qui ne permet pas l'écho.

Crédit photo : Parc national de forêts



Lavoir d'Aubigny (N)

L'architecture laisse penser que cet édifice a été utilisé dès la fin du XVI^{ème} siècle. On y a aussi retrouvé des vestiges gallo-romains et d'habitat médiéval fortifié. Les murs sont constitués de pierres hourdés au mortier de chaux naturelle et de sable de carrière locale. Cette ossature soutient une charpente en chêne, surmontée d'un toit recouvert de tuiles plates. L'édifice comporte une ouverture au sud, qui permettait de bénéficier d'une luminosité nécessaire au travail des lavandières.

Crédit photo : © Jean-Francois Feutriez